

COVALENCE ANALYST PAPERS

Impact de l'implantation des entreprises minières dans les pays en développement

[Stéphanie Marheux](#), Groupe ESC Troyes (France), analyste stagiaire, Covalence SA, 20 Avril 2006

Face aux phénomènes de mondialisation et de libéralisation et d'internationalisation des échanges, nous constatons l'implantation de multinationales de tous secteurs dans de nombreux pays. Cependant, il est frappant que ce phénomène de mondialisation est orchestré et institutionnalisé par des acteurs précis et identifiables. Les formes d'intégration dans ce marché internationalisé diffèrent

La mondialisation implique des rapports de force, et cette distinction entre pays du « Nord » et pays du « Sud » persiste, et tend à perdurer. Nous nous demanderons quelles sont les conséquences entraînées par la production d'une entreprise d'envergure mondiale. Afin d'illustrer ceci, nous étudierons le secteur minier dans les pays dits en développement. Nous évaluerons ainsi les conséquences de l'activité de ces entreprises. Nous étudierons les impacts économiques, mais aussi environnementaux sociaux et culturels de l'extraction de matières naturelles. Nous nous intéresserons donc à l'aspect du développement et de la croissance économique de ces pays en voie de développement, par l'activité d'une entreprise étrangère. Nous analyserons aussi les conséquences environnementales sur la nature, et les ressources naturelles. Mais nous nous attacherons aussi à l'influence de telles activités sur le mode de vie des communautés locales vivant à proximité des mines, sur leur culture, sur leur droit à disposer de leurs propres ressources et de leurs territoires.

En outre, du fait de l'internationalisation des marchés des biens et services, des marchés financiers, de la production et des marchés des actifs, les façons de s'insérer dans le marché mondial diffèrent, chaque forme d'intégration posant à son tour des enjeux bien spécifiques en matière de développement social et économique durable.

Le secteur minier est considéré par la banque mondiale comme un générateur de devises pour les pays en développement, un moteur du développement économique. Les grands groupes d'exploitation minière se développent beaucoup depuis quelques années et sont sans cesse à la recherche de lieux d'extraction. Du point de vue strictement économique, l'impact de l'exploration minière peut être positif, mais, s'il on s'attache au point de vue des communautés locales, l'impact social est rarement aussi positif. Quelles sont les conséquences de l'implantation d'une multinationale d'extraction minière pour le mode de vie, la préservation de la culture et de l'environnement des peuples locaux ?

Une forte demande mondiale pousse les entreprises minières dans la course à l'extraction, au renouvellement des stocks, et aux profits. Suite aux conseils de la Banque Mondiale, les pays en développement ont entrepris des mesures fiscales et juridiques afin d'attirer des investisseurs étrangers dans ce secteur. Cependant cette tâche demeure de plus en plus difficile, notamment pour l'or et le cuivre.

Les entreprises spécialisées dans l'exploitation de l'or sont face à une difficile situation. En effet, en raison de l'épuisement des gisements à forte concentration, elles doivent exploiter des gisements à faible concentration, grâce à d'immenses mines à ciel ouvert. Mais, c'est un travail énorme qui nécessite l'extraction de nombreuses tonnes de minéraux pour

seulement quelques grammes d'or. L'impact environnemental de ce genre d'activité est très négatif, risqué, puisque cela entraîne une défiguration du paysage, d'importants risques de pollution des nappes phréatiques et des cours d'eau, ainsi que l'émission de certains gaz toxiques. De plus, cela nécessite une importante consommation d'énergie.

Il est évident que les conséquences désastreuses pour les communautés locales ne sont pas à négliger. Ainsi, les multinationales exploitant les mines. Les communautés locales doivent subir des risques sanitaires, environnementaux et économiques et sociaux majeurs.

Les habitants locaux se montrent de plus en plus réticents à l'installation de telles activités à proximité de leur lieu de vie. On constate notamment une forte opposition dans les pays d'Amérique Latine, dans les zones encore majoritairement peuplées d'indiens. Les communautés locales souhaitent légitimement profiter de leur territoire, mais aussi de leurs ressources naturelles à leur guise. Les locaux voient d'un plus en plus mauvais œil l'implantation de ces entreprises minières, car, non seulement ils craignent la contamination de leurs eaux et de leurs sols, mais ce type d'activités va à l'encontre de leur culture propre. Cette vision négative des entreprises minières est renforcée car nombreuses sont celles qui ont failli au développement social et économique dans la zone de leur implantation.

D'un point de vue économique, l'impact de la présence des multinationales minières dépend de la part qu'elles apportent aux communautés locales.

La part de l'industrie minière dans le PIB est très importante dans de nombreux pays, mais il s'avère que les revenus fiscaux qui en découlent ne profitent pas aux communautés locales vivant à proximité des mines. En effet, pour citer un exemple, la région de Cajamarca au Pérou dispose des gisements d'or les plus riches de la planète, hors il s'agit de la région la plus pauvre du pays. Plus 75% de sa population vit sous le seuil de pauvreté. N'y a-t-il pas là un paradoxe énorme ?

Mais, cette situation est due à certains facteurs comme la corruption, la bureaucratie, ainsi que la difficulté qu'ont de nombreux gouvernements pour exercer leur propre pouvoir. Ce sont des problèmes qui nuisent au développement de ces pays, pourtant riches en ressources minières. La Bolivie a su contourner partiellement ces fléaux, en déduisant des impôts des entreprises les investissements qu'elles font en faveur du développement local.

Bien que la construction des infrastructures minières créent de nombreux emplois temporaires, leur exploitation, elle, est très peu intensive en main d'œuvre et nécessite des employés qualifiés. L'écart de revenus entre les personnes travaillant dans les mines, et les autres se creusent donc encore plus. Ce phénomène est aussi couplé à une forte arrivée migratoire en raison de cette activité ; ce qui bouleverse les cultures locales.

Mais, face à cette image négative du secteur minier, celui-ci a dû développer certaines initiatives, afin de répondre aux principales critiques de leurs opposants. Ainsi, depuis une dizaine d'années, les concessions minières s'accompagnent généralement d'une série de compensations, négociées avec les communautés locales, sous forme de financement, d'infrastructures ou de la création de services de santé.

Certaines entreprises minières ont-elles pris conscience de la nécessité de prendre en compte la vie des habitants dont elles occupent les terres ?

Les plus progressives d'entre elles ont mis au point des initiatives plus de développement local plus ambitieuses, en plus des quelques initiatives « standard ». Ainsi, les entreprises BHP Billiton et Rio Tinto, concessionnaires de la mine de cuivre d'Escondida au Chili ont créé des programmes plus poussés pour impliquer davantage les personnes vivant à proximité des mines. Ils ont en effet créé un centre de formation aux métiers de l'industrie dans une commune voisine de la mine. Ce projet a donc permis à la direction de la mine de trouver plus facilement une main d'œuvre qualifiée et d'offrir 80% de ses postes à la population locale.

Dans le domaine social et culturel, les communautés locales démontrent de plus en plus leur opposition à l'activité minière des entreprises, et leur opinion est néanmoins de plus en plus prise en compte. Ainsi, par exemple, l'entreprise canadienne Manhattan Minerals s'est vue retirer son contrat de concession d'une mine de cuivre et d'or à Tambogrande au Pérou, en raison de l'opposition de 98 % de la population locale.

En décembre 2004, un accord sans précédent a été conclu et signé entre BHP Billiton avec des représentants de communautés locales du Pérou, après deux ans de dialogue et de négociations. En réponse à de nombreuses plaintes en terme de violation des terres locales et des Droits de l'Homme.

C'est l'une des premières fois qu'une compagnie minière s'implique formellement pour respecter les droits des communautés émergentes. C'est aussi le premier accord conclu au Pérou entre les communautés et une opération minière d'envergure.

Cet engagement inclut les plus importantes atteintes aux droits des populations locales. Il couvre notamment une compensation pour l'exploitation des territoires pour la mine, la création d'un fond de développement. Des initiatives de protection de l'environnement, ainsi que la reconnaissance des principales violations des Droits de l'Homme. En ce qui concerne les terres, le terme le plus sujet à contentieux du contrat, la compagnie va transmettre une parcelle, anciennement dédiée aux opérations minières, d'égale ou de plus grande taille, aux cinq communautés participant aux négociations. D'autre part, les habitants vont bénéficier d'autres formes d'assistance, comme des routes conduisant aux terres, ou comme des aides pour reconstituer une activité d'élevage.

Mais, l'activité minière des compagnies étrangères n'a pas que des conséquences au niveau économie et social. Malheureusement, l'environnement aussi exploitation des mines. Les impacts peuvent être vraiment désastreux pour les paysages alentours, mais aussi pour la biodiversité et les ressources naturelles.

Le principal risque environnemental de ce type d'activités réside dans le risque de réactions chimiques des pierres extraites et exposées à l'air et à l'eau environnants.

Dans le cas des mines d'or et de cuivre, il en résulte une libération d'acide sulfurique susceptible de contaminer les cours d'eaux. Cette pollution a aussi un impact sur la santé des communautés locales, qui jouissent de leurs propres ressources naturelles.

Afin d'apporter un exemple flagrant en guise d'illustration de ce fléau, il faut citer le cas de la mine d'or la plus profitable au monde, située à San Cerillou au Pérou. Le secteur minier a entraîné d'importants dégâts dans cette région. En plus de l'importante réduction des cours d'eaux en raison de la captation d'énormes volumes d'eaux, les roches en attente de traitement ont libérées d'importantes quantités d'acides. Cette catastrophe écologique a fortement perturbé la biodiversité des cours d'eaux, et fait disparaître les poissons de nombreux ruisseaux.

Cas de Barrick Gold :

Une mine située à 4000m d'altitude, dans une zone sismique hébergeant des glaciers.

Le 16 février 2006, après plusieurs années d'études, la Commission régionale de l'Environnement de l'Etat d'Atacama au Chili, a donné son accord pour le développement de la mine de Pascua Lama. Elle permet donc à la compagnie Barrick Gold d'exploiter les réserves d'or et d'argent, à proximité d'une réserve de biosphère de l'UNESCO, à la frontière entre le Chili et l'Argentine. C'est une décision très contestée par les organisations environnementales.

Initialement, Barrick Gold voulait construire une mine à ciel ouvert, ce qui nécessitait d'enlever la glace des trois glaciers qui recouvrent la surface d'exploitation de la mine, et de la transporter jusqu'à un glacier situé quelques kilomètres plus loin. Seulement la commission régionale environnementale presenta quelques restrictions, et s'opposa au

déplacement de la glace des glaciers.

Après une étude réalisée, Barrick Gold statua que cette transformation n'influerait pas sur l'environnement et la vie locale. Hors, la préservation des glaciers était indispensable afin d'assurer la survie des communautés locales, vivant d'agriculture de subsistance et d'élevage. En effet, une telle transformation aurait pu nuire à la continuité de l'alimentation en eau des nappes phréatiques et des rivières.

Une catastrophe écologique et sanitaire a donc été évitée. La compagnie minière qui réalisait une étude au préalable pour s'assurer de ne pas créer d'impacts négatifs majeurs, ne réalisa pas le danger qu'aurait induit un tel projet.

Comment l'étude a-t-elle été élaborée ? La compagnie a-t-elle vraiment et sincèrement pris en compte le sort des communautés locales ?

L'activité de l'entreprise minière aurait donc pu conduire à la mort de milliers de personnes, vivant sur leurs propres terres et souhaitant préserver leur mode de vie et leur traditions et coutumes.

Les risques de contamination sont multiples. D'une part, le transport de substances toxiques, d'explosifs ou de concentrés de cuivre constitue un risque majeur de libération de ces substances dans l'air et la nature, lors d'accidents de la route. D'autre part, l'exploration minière proprement dite représente une menace de plus grande envergure. En effet, cette pratique entraîne la création de déchets stériles particulièrement acides et chargés en métaux lourds ou en arsenic. Ces déchets sont responsables de la plupart des catastrophes écologiques causées par le secteur minier. Ils peuvent contaminer des cours d'eau pendant des siècles.

Afin de préserver les ressources hybrides de la vallée de Huasco, la Commission Régionale pour l'Environnement a mis en place des mesures de traitement des eaux acides, un système continu de suivi de la qualité de l'eau sur tout le processus d'exploitation, mais aussi un projet d'isolation du sol des monticules.

Les communautés locales et organisations environnementales, qui ont accueilli le feu vert de la Commission, craignent des retombées environnementales désastreuses, mais, espèrent toutefois profiter des retombées économiques de cette exploration. Ce projet a l'ambition d'employer 5 500 personnes pendant sa construction, et 1600 pendant l'exploitation. Ils sont de plus satisfaits par l'accord signé en novembre 2005 par la Barrick Gold et des agriculteurs de la région. Cet accord prévoit ainsi une compensation de 60 millions de dollars au cours des 20 ans d'exploitation de la mine, afin de palier à d'éventuelles pertes de revenus dues à une contamination de l'eau. La compagnie a donc conclu un accord avec les communautés locales, qui ont besoin de l'eau, pour son implantation et son activité dans la région.

Une proposition vise à aligner l'entreprise aux normes internationales en termes de protection de l'environnement. Une autre propose la transparence dans la divulgation de ses informations financières. Barrick Gold va donc divulguer sur Internet les mesures qu'elle a l'intention de prendre pour se conformer aux normes indiquées.

Pour pouvoir continuer à se développer, les différents acteurs de l'industrie minière sont désormais confrontés à la nécessité de trouver des solutions novatrices de développement économique et social des communautés locales.

Plus un pays regorge de ressources naturelles nécessitant de gros investissements et susceptibles de générer des rentes considérables -- ce qui est particulièrement le cas dans les secteurs minier et pétrolier -- plus l'État du pays est susceptible de tirer sa légitimité non plus de sa propre population, mais plutôt du soutien financier, politique et militaire que lui offrent de grandes sociétés multinationales (Cas de Elf au Congo et au Cameroun, Shell au Nigéria, Total en Birmanie).

C'est dans un contexte plus général qu'il faut replacer et étudier la question des droits des personnes et du rôle des multinationales. Quel est le poids des communautés locales face à celui des entreprises s'implantant dans leurs régions ?

Prenons le cas de l'Afrique : Ce continent regorge de ressources minières importantes, mais souffre toutefois de la misère et de l'appauvrissement. L'économie de nombreux pays africains repose lourdement sur l'exportation de matières minérales. Ceci signifie que de très larges secteurs de leurs populations sont directement touchés par les conditions dans lesquelles se pratique l'extraction de ces ressources, par les impacts des celle-ci sur l'environnement, sur les collectivités et sur les travailleurs. Ils sont aussi dépendants des conditions qui entourent l'exploitation des ressources non renouvelables, et les résultats des négociations sur les prix, le commerce et les investissements.

Les communautés locales subissent donc le pouvoir de décisions et l'implication des multinationales dans leur pays.

Mais, la présence des multinationales n'a pas des conséquences uniformes aux niveaux social, politique et économique. Les modèles de restructuration et de relocalisation international varient énormément en fonction du secteur d'activité. De plus, le poids des multinationales dans la vie locale diffère selon les cas. En effet, le pouvoir décisionnel de ces entreprises étrangères dans le domaine politique et économique varie beaucoup en fonction du système politique mis en place dans le pays d'accueil. Il évolue aussi en fonction des libertés accordées aux populations locales. Dans quelques cas, l'Etat a abandonné son rôle de régulateurs dans des domaines aussi cruciaux que la gestion et la protection des ressources naturelle, pour les confier à des entreprises étrangères.

En conséquence, afin de ce donner une image plus réaliste des effets de l'implantation de multinationales dans certains pays, il convient de faire des études cas précis. En effet, il ne faut pas généraliser, et il est plus efficace de prendre en compte le contexte national, avec les intérêts économiques, commerciaux et financiers qui y sont implantés.